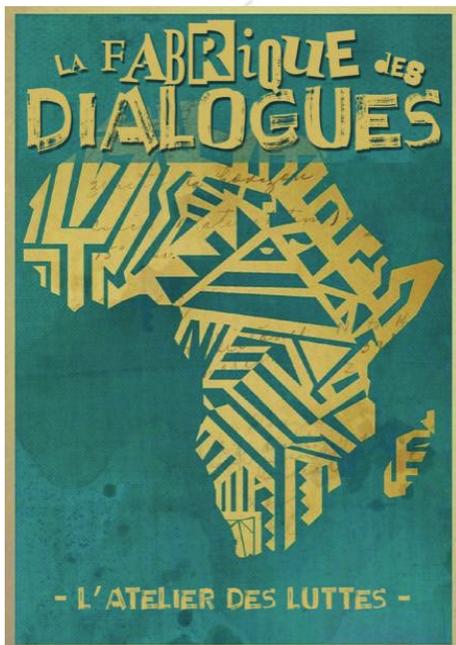




**L'ATELIER DES LUTTES**

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE PLAIDOYER & D'ACCOMPAGNEMENT ACTIVISTE

# CRÉER, ENCADRER ET TRANSFÉRER LES PÉDAGOGIES DU PLAIDOYER COMMUNAUTAIRE



## TERMES DE RÉFÉRENCE DE LA MISSION N°20 :

Expertise en développement  
communautaire et organisationnel

**Financement : Projet La Fabrique des Dialogues (FDD)**

**Type de contrat : ASSISTANCE TECHNIQUE PLAIDOYER (ATP) LONG TERME**

**Pôle ADL de rattachement : Laboratoire Sciences & Plaidoyer**

**Objet de la mission : COORDINATION IMPACT DU PLAIDOYER COMMUNAUTAIRE**

**Nombre total de jours estimés sur 1 an : 40 jours**

**Contact : Alexandra PHAËTON - [contact@atelierdesluttes.com](mailto:contact@atelierdesluttes.com)**



## SOMMAIRE

|  |           |
|--|-----------|
| <b>I. Justification du portefeuille de missions d'expert.e.s ADL en faveur du projet La Fabrique des Dialogues.....</b>  | <b>2</b>  |
| <b>1. Contexte général des missions de l'équipe ADL sur le projet.....</b>   | <b>2</b>  |
| 1.1 Présentation du projet La Fabrique des Dialogues (avril 2024- mars 2027 sur financements de L'Initiative, EXPERTISE FRANCE).....   | 2         |
| 1.2 Présentation de L'Atelier des Luttes, à l'origine du projet La Fabrique des Dialogues.....   | 5         |
| 1.3 Historique de la création du consortium du projet La Fabrique des Dialogues .....  | 5         |
| 1.4 À l'origine de La Fabrique des Dialogues, l'expérience du mouvement RIPOSTE.....   | 5         |
| <b>2. Présentation des missions d'expertise individuelle de l'équipe ADL.....</b>  | <b>6</b>  |
| <b>2.1 Format de la mission.....</b>   | <b>6</b>  |
| <b>2.2 Portée du travail attendu.....</b>  | <b>7</b>  |
| <b>2.4 Redevabilité des expert.e.s ADL.....</b>  | <b>8</b>  |
| • Engagements généraux auprès de l'ADL.....  | 8         |
| • Engagements spécifiques au sein du projet FDD.....   | 8         |
| <b>II. Objectifs spécifiques de la mission d'expertise individuelle en développement communautaire et organisationnel : structurer une offre de formation en structuration associative pour ADL.....</b> | <b>8</b>  |
| <b>1. Justification et défis.....</b>  | <b>8</b>  |
| <b>2. Objectifs de la mission.....</b>   | <b>9</b>  |
| 3. Livrables Attendus.....   | 9         |
| <b>2. Suivi, coordination et contrôle de la mission.....</b>   | <b>10</b> |
| 2.1 Points de contact des procédures de contrôle interne ADL FDD.....  | 10        |
| Échéancier des livrables.....  | 10        |
| 2.3 Réunions de coordination.....  | 10        |
| <b>3. Modalités financières.....</b>   | <b>10</b> |
| 3.1 Rémunération égalitaire des expert.e.s.....  | 10        |
| 3.2 Frais de déplacement et d'hébergement.....   | 10        |
| 3.3 Gestion de dépenses d'activités du projet.....   | 10        |
| <b>4. Modalités pratiques.....</b>   | <b>11</b> |
| 4.1 Date de début et de fin du contrat.....  | 11        |
| 4.2 Possibilité de prolongation du contrat.....  | 11        |
| 4.3 Lieu d'exécution.....  | 11        |
| <b>III. Procédure de sélection.....</b>  | <b>11</b> |
| <b>1. Profil de l'expert.e individuel.le.....</b>  | <b>11</b> |
| 1.1 Compétences requises.....  | 11        |
| 1.2 Expériences professionnelles pertinentes.....  | 11        |
| 1.3 Compétences linguistiques.....   | 11        |
| <b>2. Envoi de l'offre d'expertise.....</b>  | <b>12</b> |
| <b>3. Prochaines étapes.....</b>   | <b>12</b> |



## I. Justification du portefeuille de missions d'expert.e.s ADL en faveur du projet *La Fabrique des Dialogues*

### 1. Contexte général des missions de l'équipe ADL sur le projet

#### 1.1 Présentation du projet *La Fabrique des Dialogues* (avril 2024- mars 2027 sur financements de L'Initiative, EXPERTISE FRANCE)

Le projet plaidoyer, *La Fabrique des Dialogues* accompagne la professionnalisation des pratiques de plaidoyer, menée par les leaders communautaires, pour l'obtention de changements mesurables dans les politiques publiques, au bénéfice des communautés représentées. Il est une réponse opérationnelle directe à la stratégie 2023-2028 du Fonds mondial : "les communautés d'abord".

Le projet vise l'amélioration de l'alignement des politiques publiques et des programmes sur les besoins prioritaires des personnes concernées par le VIH, la tuberculose, le paludisme, et les violations de droits humains. Pour y parvenir, le développement et le renforcement du plaidoyer local en Afrique de l'Ouest et du Centre et dans l'Océan Indien sont nécessaires, en défendant les principes méthodologiques suivants :

- Inclusion des communautés et leadership communautaire à tous les niveaux de décision et d'action
- Développement d'outils méthodologiques adaptés aux contextes, selon des modalités endogènes (définies et portées par les acteurs dans les pays)
- Soutien financier aux acteurs du plaidoyer, dans la professionnalisation de la fonction de plaideurs et dans la mise en œuvre d'actions à haut impact
- Renforcement de capacités et des savoirs en cascades et itératif à travers le transfert Sud-Sud entre pairs.

Le projet *La Fabrique des Dialogues* met au cœur de sa démarche le transfert et le renforcement de compétences, et ce à grande échelle. Il porte une orientation politique forte autour de la localisation de l'aide à travers des supports à l'endroit où se trouvent les besoins : ancrage des formations dans les 4 pays cibles, localisation des moyens pour l'action dans 23 pays. Il a également une intention de réplication des résultats développés, car il s'agit de tester à grande échelle les démarches que les porteurs de projet mettent en œuvre, et d'en démontrer leurs effets pour une diffusion massive.

Ainsi, afin d'assurer la conduite de dialogues inclusifs performants, le projet cherchera à modéliser des offres efficaces de formation et d'Assistance Technique au Plaidoyer (ATP), en développant des stratégies de formations individuelles et collectives en plaidoyer professionnel où les personnes sont appuyées au passage à l'action (OS1). Une attention particulière sera portée aux besoins des jeunes, des femmes et des minorités de genre pour leur participation effective au processus. À long terme, il s'agira de montrer comment le renforcement de la qualité des dialogues et les efforts d'inclusion contribuent à améliorer les résultats nationaux.

Au niveau international, le projet positionnera un vivier communautaire d'expert.e.s plaidoyer d'AOC et de l'Océan Indien dans les dialogues d'optimisation des politiques publiques, pour rendre visibles et à diffuser les bonnes pratiques du plaidoyer auprès des cibles de plaidoyer ; au niveau régional, les associations seront appuyées à structurer et planifier leurs besoins et réponses d'assistance techniques en sud-sud, en consolidant la structuration de leurs propres stratégies d'offre de formation en plaidoyer (OS2 - Coalition PLUS) ; et au niveau intra-communautaire, des pôles africains associatifs de plaidoyer pourront déployer une offre de formation et d'assistance technique plaidoyer, implantée au cœur des activités de terrain.

Le projet a également pour objectif de structurer et de promouvoir une communauté des pratiques de plaidoyer francophone (OS3 - Sidaction), permettant l'éclosion et l'organisation de campagnes de



# L'ATELIER DES LUTTES

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE PLAIDOYER & D'ACCOMPAGNEMENT ACTIVISTE

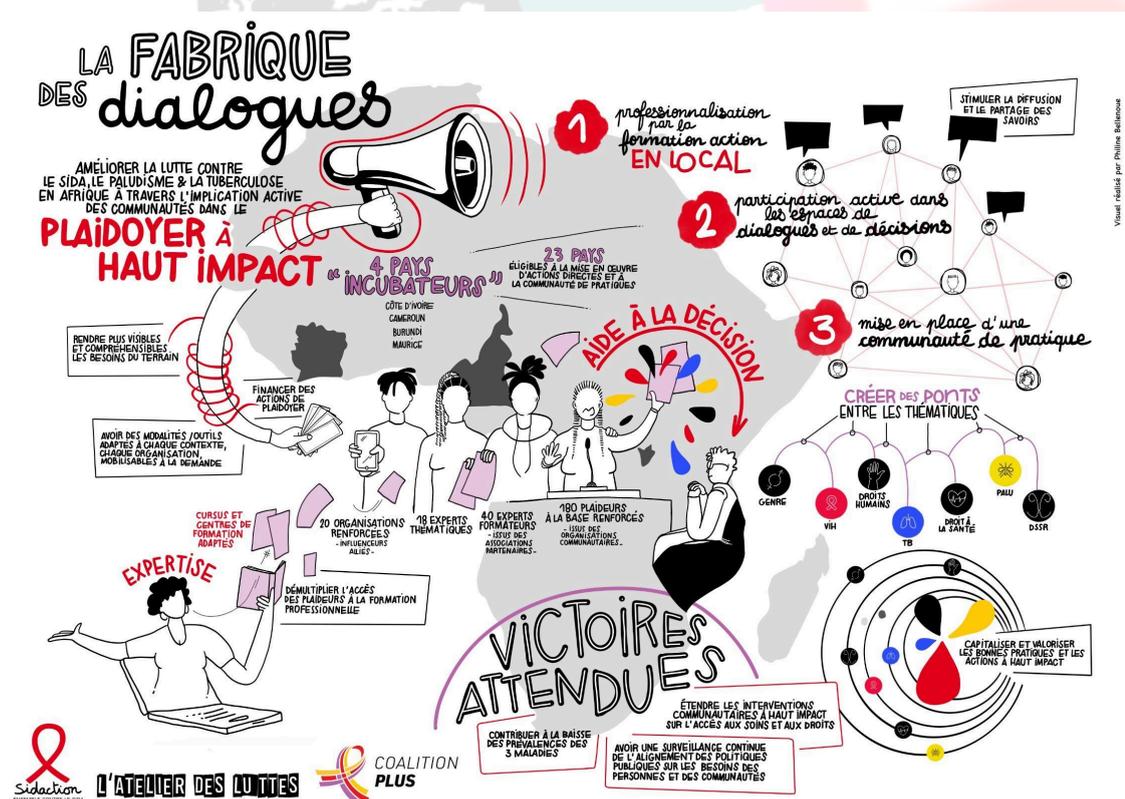
plaidoyer régionales francophones, et la meilleure prise en compte de problématiques spécifiques aux pays francophones d'AOC et de l'Océan Indien.

Au terme des 3 ans du projet, le plaidoyer communautaire, ainsi renforcé, pourrait alors améliorer son rôle d'aide à la prise de décision nationale, en formalisant des réponses contextuelles concrètes issues de l'expertise communautaire.

**L'expertise communautaire au cœur du projet :** la prise en compte des demandes prioritaires de l'expertise communautaire pour améliorer l'accès à la santé et aux droits dans les communautés est une boussole du haut impact, pourtant encore trop peu effective. *La Fabrique des Dialogues* se positionne comme une réponse :

- à l'**Appel de Dakar à "réinventer la lutte"**, par lequel les gouvernements africains ont appelé en 2021 à "veiller à ce que la société civile organisée et les communautés affectées soient incluses en tant que partenaires essentiels dans les instances de prise de décision, et de construire des structures de responsabilité comme la surveillance dirigée par la communauté"<sup>1</sup>,
- au principe "**les communautés d'abord**" de la **Stratégie du Fonds mondial (2023-2028)** visant à "aider les communautés à prendre les commandes de la planification, de la mise en œuvre et du suivi des services, du plaidoyer et de la prestation d'un soutien technique spécialisé"<sup>2</sup>, et de la **nouvelle Feuille de route de plaidoyer 2023-2025<sup>3</sup> du Fonds mondial**, qui est une main tendue dont les leaders communautaires doivent largement se saisir,
- à la volonté de L'Initiative de "**planifier l'assistance technique**" : "une assistance technique de plus long terme et des approches innovantes pour faire évoluer les politiques"<sup>4</sup>.

Il est ainsi nécessaire d'améliorer la continuité et la performance des dialogues pays, afin de rendre efficaces les remontées d'informations des terrains, dans les logiques d'observation et de *community-led monitoring*. Le besoin de structuration, de formation professionnelle et de perfectionnement des techniques de participation est au cœur de la réussite du principe d'inclusion : accroître les pouvoirs d'agir collectifs et les compétences techniques des individus engagés dans des relations directes avec les autorités, et accompagner des contributions effectives d'obtention de changements. Ainsi, travailler à rendre ces demandes socialement et techniquement audibles et leur permettre d'être accueillies par les autorités nationales, depuis le niveau intra-communautaire.





**La Fabrique des Dialogues, un projet ancré dans les réalités des pays :** le principe stratégique et opérationnel ayant guidé la création du projet est celui de l'alignement. L'assistance technique plaidoyer a pour point de départ l'analyse des textes nationaux et leur adéquation avec l'analyse des expert.e.s communautaires. Ainsi, le projet permettra de soutenir l'identification d'interventions prioritaires et le suivi stratégique continu des programmes nationaux. Pour mesurer les évolutions de levée des obstacles structurels, le suivi-évaluation de la participation effective des communautés dans les processus de décision sera déterminant. Ces stratégies doivent également se construire en tenant compte du contexte en Afrique de l'Ouest et du Centre, marquée par des tensions dans les relations nord-sud qui appellent à une approche de partenariat basée sur un transfert de compétences sud-sud.

## 1.2 Présentation de L'Atelier des Luttes, à l'origine du projet *La Fabrique des Dialogues*

Société fédérant des expertises engagées à accompagner l'action, le fonctionnement de L'Atelier des Luttes implique un processus d'intégration d'expert.e.s-activistes, prioritairement des femmes du sud, travaillant à modéliser des offres et supports d'expertises générales ou contextuelles du plaidoyer ; à assurer des missions basées sur des contrats de partenariat entre expert.es associé.e.s et associations communautaires ou autres parties prenantes aux dialogues pour répondre aux besoins de formation, d'accompagnement et d'appui à la réalisation et à la mesure d'avancées de plaidoyer.

Grâce au co-portage avec Coalition PLUS et Sidaction, le projet s'est créé à la fois comme un cadre d'expérimentation et de déploiement de la formation professionnelle et l'assistance technique locale en plaidoyer, en s'appuyant sur l'expertise et les réseaux des 3 organisations porteuses. Il permettra de toucher une large gamme de partenaires et d'activistes communautaires au sein des réseaux VIH, tuberculose, paludisme, droits humains, genre et jeunes d'Afrique francophone.

## 1.3 Historique de la création du consortium du projet *La Fabrique des Dialogues*

*La Fabrique des dialogues* poursuit les efforts engagés pour soutenir la professionnalisation du plaidoyer des terrains, comme l'a incarné le documentaire *Toujours en colère, nos voix contre l'épidémie politique*<sup>5</sup>, qui donne la parole aux acteur.rices du plaidoyer africain de Coalition PLUS, et rappelle que si le plaidoyer a toujours existé, et même dans les contextes politiques difficiles, son efficacité est accrue par la mise à disposition de moyens humains et matériels pour faciliter les relations de travail au sein des associations, entre elles, et avec les autorités, pour permettre des avancées nationales.

Ce projet a été co-construit avec des champions du plaidoyer de terrain, notamment **Positive Generation au Cameroun** et son modèle d'observatoire et de centre de formation plaidoyer.

Une vingtaine d'expert.e.s plaidoyer, bénévolement investi.e.s auprès de L'Atelier des Luttes, ont mis à l'épreuve les stratégies opérationnelles d'accès et d'autonomisation des savoirs plaidoyer et ont développé une logique d'intervention pédagogique intégrée commune, à la fois théorique, opérationnelle mais également artistique<sup>6</sup>, pour soutenir le pouvoir d'agir des personnes formées, sélectionnées prioritairement parmi les femmes et les populations clés et la mobilisation des bases communautaires.

<sup>5</sup> Film produit par Coalition PLUS, co-écrit par Juan Gélas et Alexandra Phaëton : <https://youtu.be/mTkIj2iqS8M?si=Zy8SuN8rmtbhDdV3>

<sup>6</sup> <https://atelierdesluttes.com/production-artistique-medias/>



## 1.4 À l'origine de *La Fabrique des Dialogues*, l'expérience du mouvement *RIPOSTE*

La réflexion autour de ce projet a été initiée en 2021, à travers un premier diagnostic conduit par l'Atelier des Luttes avec les pair.e.s éducateur.rice.s populations clés réuni.es dans les cadres de travail ouverts, sur les terrains d'Afrique francophone. Ces travaux ont mis en lumière les besoins autour du renforcement continu du leadership et du positionnement des activistes sur le terrain, et des moyens nécessaires à la professionnalisation du plaidoyer communautaire. De ce constat, l'Atelier des Luttes a initié **une approche pédagogique décoloniale, intersectionnelle et opérationnelle de la pratique locale de l'influence**, et construit une logique d'intervention autour de la structuration des compétences de plaidoyer : *la Fabrique des Dialogues*.

C'est pour les pair.e.s-éducateur.rice.s des terrains d'Afrique francophone que le projet *Fabrique des Dialogues* a été écrit, grâce aux consignes de travail données par le mouvement *RIPOSTE* à l'Atelier des Luttes, entre 2020 et 2023. Initialement porté par REVS PLUS au Burkina Faso, en partenariat avec l'ANSS au Burundi, ARCAD SANTÉ PLUS au Mali et PILS à Maurice, désormais porté par Coalition PLUS, le projet *RIPOSTE* (2020-2022, renouvelé pour 2023-2026, L'Initiative) a été accompagné par l'Atelier des Luttes pour modéliser un nouveau métier : celui de riposteur.se, une ressource humaine d'assistance technique intégrée dans les équipes de plaidoyer et dédiée à l'accompagnement des Représentant.es des Personnes Concernées (RPC) à la participation directe dans les dialogues avec les autorités : au réel, et par-delà des violences structurelles. Par principe, les RPC sont appelé.es à être renouvelé.es et doivent rester indépendant.e.s, c'est pourquoi le projet Riposte mise sur le soutien technique continu aux leaders pendant leur mandat.

Les besoins prioritaires identifiés par les RPC du mouvement régional *RIPOSTE* ciblent : la formation en analyse stratégique des contextes et en suivi stratégique des programmes ; la formation à la conduite, au suivi et à l'évaluation de stratégies et d'activités de plaidoyer, alignés aux codes et contraintes des dialogues locaux ; la formation à l'élaboration de messages ciblés et à la construction d'argumentaires audibles ; la formation sur l'estime de soi, la prise de parole publique, le leadership et l'engagement communautaire ; la formation en gestion de des risques sécuritaires liés à une prise de parole publique sur des enjeux tabous et la sécurisation des leaders communautaires en cas d'exposition ; le soutien au financement de ressources humaines et d'actions concrètes de plaidoyer.

*RIPOSTE* et *La Fabrique des Dialogues* ont été construits en complémentarité : quand Riposte continuera de focaliser ses efforts sur le renforcement des compétences de participation des RPC élu.e.s au CCM, leurs suppléant.e.s, les ancien.nes et futur.es RPC Trans, TS, UD et HSH, *La Fabrique des Dialogues* propose d'étendre plus largement la transmission des savoirs locaux en plaidoyer aux autres associations de la société civile. Dans une démarche de transversalité, d'intersectionnalité et dans une logique d'apprentissage local nécessairement collectif, les pédagogies seront mutualisées. *La Fabrique des Dialogues* vient déployer aux autres acteur.rices de la société civile santé et droits, ce que *RIPOSTE* a expérimenté : la professionnalisation endogène continue des pratiques de plaidoyer communautaire permet des résultats en termes de positionnement national et d'inclusion programmatique et financière.

De manière plus large, l'accès à une formation professionnelle locale en pratique de l'influence communautaire est la porte d'entrée pour une structuration pérenne des efforts d'inclusion et de gouvernance nationale partagée. *La Fabrique des Dialogues* vient contribuer à poursuivre cet accès.



## 2. Présentation des missions d'expertise individuelle de l'équipe ADL

### 2.1 Format de la mission

La mission s'inscrit dans une logique de long terme visant la coordination continue de l'encadrement méthodologique par L'Atelier des Luttes au bénéfice du projet *La Fabrique des Dialogues*.

La mission se déroule en phase d'une année, renouvelable 2 fois.

Ces présents termes de référence visent à contractualiser un.e expert.e individuel.le au sein d'une équipe de coordination d'expert.e.s référent.e.s. Cette coordination est assurée par les expert.e.s au sein de 4 pôles organisés pour fournir les contenus, favoriser les mutualisations et superviser le déroulé des actions de formation/renforcement issues des activités du projet et prises en charge au niveau local par les expert.es des viviers ADL :

- Pôle pédagogique,
- Pôle expertises contextuelles et impacts (**et cadre de travail de la présente mission**),
- Pôle art et audiovisuel,
- et Pôle administratif/financier.

### 2.2 Portée du travail attendu

Des politiques publiques impactent nos vies. Notre participation individuelle et collective aux prises de décisions politiques est un droit. L'expression sociale est une prise de responsabilité, une alerte et une main tendue aux décisionnaires et à l'opinion publique pour faire mieux ensemble du point de vue des personnes concernées. La construction collective mérite des espaces de travail dédiés et nécessite des compétences d'analyses stratégiques, de concertations et de collaborations actives, pour permettre des unions nationales d'intérêts. **Le plaidoyer est un métier de dialogue, une réponse efficace pour continuer, pacifiquement, de co-construire demain. Le transmettre, notre but.**

**L'Atelier des Luttes ouvre des cadres d'apprentissages méthodologiques sécurisés** pour développer des usages professionnels, éthiques et démocratiques de la participation, de la représentation et de l'influence des personnes concernées dans les processus décisionnels.

**Nos membres travaillent aux solutions d'expertises des terrains et éclairent les prises de décisions, du point de vue des personnes concernées.** Nous les accompagnons au renforcement des compétences de contributions directes aux transformations politiques et sociales. La redevabilité envers les personnes concernées nous oblige à plaider pour les changements prioritaires, concrets, sensibles et effectifs dans les vécus personnels et les parcours collectifs de vie.

**Intégrés dans une philosophie du plaidoyer de terrain au réel des actions, nos membres défendent la mutualisation et la transversalité des expertises :** expérientielles, contextuelles, professionnelles, techniques et scientifiques. Nous existons pour rallier les points de vue et transmettre localement les méthodes et bonnes pratiques de la gestion organisationnelle, associative et nationale, du plaidoyer. Nous agissons comme formateur.rice.s et assistant.e.s techniques des gouvernances inclusives.

## **À notre échelle, nous nous confrontons au réel.**

Nous collectons les besoins en plaidoyer, et nous favorisons les liens. Dans nos missions d'expertise plaidoyer, nos projets nationaux et internationaux, nos stratégies, nos plans d'actions, nos fiches de poste, et dans nos tâches quotidiennes, nous faisons du plaidoyer, un métier de la facilitation des discussions avec les gouvernements.

**Être membre de L'Atelier des Luttes permet de rejoindre un collectif d'expert.e.s plaidoyer engagé.e.s**



# L'ATELIER DES LUTTES

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE PLAIDOYER & D'ACCOMPAGNEMENT ACTIVISTE

**à travailler au sein d'un cadre stratégique, méthodologique, organisationnel et commercial commun.**  
**En tant que société d'apprentissage collectif du plaidoyer**, au service de luttes locales actuelles, nous oeuvrons à :

- la diffusion des savoirs professionnels de plaidoyer comme leviers de changements,
- la formation des représentant.e.s des personnes concernées, à la conduite de négociations techniques dans les instances de décisions,
- l'accès continu et équitable aux espaces de pouvoir,
- la prise en compte des solutions d'expertises terrain dans les politiques nationales.

**Notre collectif défend la structuration du plaidoyer comme une responsabilité partagée** : une fonction organisationnelle de bonne gouvernance associative et gouvernementale, une capacité collective à alimenter des mécanismes opérationnels de résolutions des besoins des personnes concernées.

**C'est pourquoi notre renforcement en plaidoyer s'adresse à toutes les parties prenantes :**

- **aux individus**, dans notre redevabilité à les informer sur leur droit de participation, et à les former pour agir et faire entendre leurs expertises expérientielles,
- **aux associations**, dans leurs responsabilités à faire valoir leurs contributions d'expertises professionnelles et contextuelles, et à être des allié.e.s techniques pour les décisionnaires,
- **aux gouvernements**, dans leurs compétences institutionnels à inclure les expertises des terrains et les personnes concernées,
- **aux partenaires techniques et financiers**, dans leurs efforts à assister efficacement la structuration locale de l'expertise plaidoyer,
- **aux leaders d'opinion, artistes et médias**, dans le soutien à la visibilité des solutions argumentées.

**Nos énergies sont engagées dans 3 domaines d'activités locales, sur les terrains :**

- dispenser de la formation professionnelle, à travers un vivier de formateur.rice.s plaidoyer terrain,
- encadrer des missions d'assistance technique harmonisées, à travers un vivier d'expert.e.s plaidoyer terrain,
- appuyer la production artistique et audiovisuelle de contenus et outils des plaidoyers, à travers un vivier de technicien.ne.s plaidoyer terrain.

## 2.4 Redevabilité des expert.e.s ADL

- **Engagements généraux auprès de l'ADL**

**S'inscrire dans le cadre stratégique global et opérationnel de l'ADL**

**Répondre aux exigences du manuel de procédures de l'ADL**

- **Engagements spécifiques au sein du projet FDD**

**Promouvoir la plus-value de l'ADL au sein de la FDD et la pérennisation de la stratégie**

**S'inscrire dans le cadre de suivi-évaluation créé par l'ADL pour la FDD**



## II. Objectifs spécifiques de la mission d'expertise individuelle en développement communautaire et organisationnel : structurer une offre de formation en structuration associative pour ADL

### 1. Justification et défis

L'Atelier des Luttes (ADL), à travers La Fabrique des Dialogues, structure des formations professionnelles en plaidoyer et accompagne la professionnalisation des acteurs communautaires. Cependant, l'absence de structuration organisationnelle des associations freine leur capacité à mobiliser des ressources, assurer un suivi-évaluation rigoureux et garantir leur pérennité.

Afin de répondre à ces défis, ADL souhaite intégrer une formation en structuration associative à son offre, permettant aux associations engagées dans le plaidoyer de :

- Renforcer leur gouvernance interne pour améliorer leur positionnement et leur crédibilité
- Mettre en place des outils de suivi, évaluation et apprentissage (SEA) pour mesurer leurs avancées
- Développer des stratégies de mobilisation des ressources durables pour assurer leur autonomie financière
- Protéger les militantes et les données sensibles à travers une approche renforcée de sécurité numérique et physique
- Ancrer une culture organisationnelle forte et cohérente avec les principes du plaidoyer communautaire

L'expert.e mobilisé.e aura la responsabilité de concevoir et mettre en œuvre cette formation, en élaborant des manuels pédagogiques structurés et en assurant le suivi d'une cohorte d'associations multipartenaires pour tester et adapter les contenus.

---

### 2. Objectifs de la mission

**Objectif général :** Développer et structurer une offre de formation professionnelle en structuration associative, complémentaire aux formations en plaidoyer d'ADL, afin de renforcer la capacité des associations à se structurer, se professionnaliser et s'ancrer durablement dans les dynamiques d'influence et de dialogue politique. **Objectifs spécifiques :**

1. Élaborer des manuels pédagogiques détaillés intégrant les cinq piliers fondamentaux de la structuration associative
2. Définir un parcours de formation modulaire, adaptable aux réalités des associations partenaires d'ADL
3. Suivre une cohorte pilote d'associations multipartenaires, en les accompagnant sur la mise en pratique des apprentissages
4. Déployer des outils de suivi, évaluation et apprentissage (SEA) pour mesurer l'impact des formations



5. Intégrer des standards méthodologiques alignés avec La Fabrique des Dialogues pour garantir la reproductibilité et l'impact à grande échelle

---

## 3. Livrables Attendus

- **Manuels pédagogiques de formation**
- **Suivi d'une cohorte d'associations multipartenaires**
- **Rapport final d'évaluation et recommandations pour la pérennisation de la formation**

---

## 4. Méthodologie de Travail

- Approche participative intégrant les réalités des associations partenaires
- Co-construction avec les bénéficiaires et experts locaux
- Formation-action avec application directe des apprentissages
- Utilisation d'outils de suivi et évaluation alignés avec les méthodologies de La Fabrique des Dialogues

---

## 2. Suivi, coordination et contrôle de la mission

### 2.1 Points de contact des procédures de contrôle interne ADL FDD

Le déroulement des opérations de vérification des prestations s'effectue par :

- La secrétaire générale de l'Atelier des Luttes
- Les responsables qualité du bureau de l'Atelier des Luttes (responsables désigné.e.s par roulement)

### 2.2 Mécanismes de rapport

Le rapportage est trimestriel, et strictement conforme au calendrier de rapportage du projet.

### Échéancier des livrables

| TRIMESTRE 1  | TRIMESTRE 2       | TRIMESTRE 3      | TRIMESTRE 4  |
|--------------|-------------------|------------------|--------------|
| 30 JUIN 2025 | 30 SEPTEMBRE 2025 | 31 DÉCEMBRE 2025 | 31 MARS 2026 |

### 2.3 Réunions de coordination

L'expert.e est tenu.e de participer aux réunions de coordination interne et externe inscrite dans son plan de travail trimestriel.



## 3. Modalités financières

### 3.1 Rémunération égalitaire des expert.e.s

La rémunération des expert.e.s Atelier des Luttes sur le projet Fabrique des Dialogues est fixée à 230 euros par jour (dans le tarif moyen observé en 2023 pour les consultant.e.s au Sud).

### 3.2 Frais de déplacement et d'hébergement

En fonction de la planification collective des activités, l'expert.e pourra être amené.e à se déplacer dans le cadre du projet, dans ce cas, les billets d'avion et per diem sont pris en charge par ADL.

### 3.3 Gestion de dépenses d'activités du projet

L'experte sera amené.e à planifier et suivre les dépenses d'activités sur l'ensemble du budget du projet.

## 4. Modalités pratiques

### 4.1 Date de début et de fin du contrat

Le projet s'étend sur la période d'avril 2024 à mars 2027.

Le début du contrat de mission est prévu en mai 2025 pour une durée de 12 mois.

### 4.2 Possibilité de prolongation du contrat

Le contrat pourra être renouvelé 2 fois afin de couvrir l'ensemble des 3 ans de projet.

### 4.3 Lieu d'exécution

À distance et sur site lors des déplacements prévus sur le projet.

## III. Procédure de sélection

### 1. Profil de l'expert.e individuel.le

#### 1.1 Compétences requises

- Sciences sociales et méthodes de recherche participative
- Excellentes capacités relationnelles et rédactionnelles
- Compétences souhaitée dans le secteur de l'engagement communautaire
- compétences souhaitées dans le domaine de la conception de modules de formation
- compétences souhaitée en évaluation du plaidoyer



## 1.2 Expériences professionnelles pertinentes

- Expérience souhaitée en Évaluation du plaidoyer
- Expérience de recherche en Afrique francophone
- Expérience souhaitée en animation, capitalisation et production de livrables
- Expériences en renforcement des capacités en évaluation
- Bonne connaissance des approches ADL, COALITION PLUS, Sidaction et de la logique "RIPOSTE" pour les populations Clés en Afrique francophone
- Diplôme d'études de niveau universitaire en sciences sociales ou autres domaines connexes
- Formation et/ou expérience démontrée dans l'analyse du plaidoyer et des enjeux des populations clés de la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et du cycle du Fonds Mondial en Afrique francophone.

## 1.3 Compétences linguistiques

Le français est la langue de travail, la maîtrise d'autres langues est un atout.

Le nombre et le niveau de langues maîtrisées sont à préciser dans l'offre à soumettre.

## 2. Envoi de l'offre d'expertise

**L'expert.e désigné.e pour la mission est invité.e à transmettre une offre technique avant le 07 avril 2025 à [contact@atelierdeslutttes.com](mailto:contact@atelierdeslutttes.com), comprenant :**

- un CV actualisé ;
- une description du parcours et des expériences en lien avec les présents termes de référence ;
- une note critique des TDR avec une présentation de la méthodologie détaillée à partir des objectifs et activités décrits dans les présents termes de référence ;
- un calendrier de travail prévisionnel (activités, dates, lieu, nombre de jours) à partir des grandes étapes précisées dans les présents termes de référence ;
- les références (noms et contacts) ;
- toute documentation supplémentaire pertinente.

## 3. Prochaines étapes

- Réponse aux candidat.e.s le 14 avril 2025
- Entretien oral pour les candidat.e.s présélectionné.e.s le 21 avril 2025
- Début de contrat le 28 avril 2025